

REGLEMENT : Protection des cuves de stockage

Article 1 : Objet

La Communauté de Communes du Sânon souhaite par cette action favoriser les investissements en matière de protections environnementales par une sensibilisation et un accompagnement des exploitants agricoles du territoire intercommunal.

Article 2 : Bénéficiaires

Peuvent prétendre à l'aide tous les exploitants à titre principal et en activité sur le secteur de la Communauté de Communes du Sânon.

Article 3 : Travaux subventionnables

Sont éligibles les factures d'entreprises ou d'achats de matériaux relatifs aux investissements suivant :

- Diagnostic environnemental préalable
- Equipement de stockage d'hydrocarbures ou d'engrais liquides (bac de rétention, cuve double parois...)
- Main d'œuvre auto-construction, plafonnée à 50 % du total HT des fournitures d'auto construction.

Article 4 : Principe de fonctionnement

L'agriculteur contacte la Communauté de Communes du Sânon qui lui envoie un dossier à remplir constitué d'une fiche de renseignements. Le dossier doit être retourné à la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle accompagné d'un RIB et des devis des travaux. Une réponse sera adressée pour l'informer de l'éligibilité ou non de son dossier.

Un diagnostic environnemental doit être réalisé avant l'instruction du dossier.

Une visite de contrôle par le Bureau de la commission agricole sera organisée après réception des factures acquittées.

Article 5 : Montant de l'aide

10 % de subvention pouvant être cumulable à l'aide à l'engagement S.C.G.C.* et Cuves dans le cadre du Projet Lorrain. Le diagnostic est financé à hauteur de 30 %

Origine des financements : Communauté de Communes du Sânon et Conseil Général 54
Montant subventionnable plafonné à 9 000 € HT.

Chaque bénéficiaire a droit au maximum à 900 € durant la validité de l'action (jusqu'à fin décembre 2010) et dans la limite des fonds disponibles.

* *Socle Commun Grandes Cultures*

**DEMANDE DE SUBVENTION
PROTECTION DES CUVES DE STOCKAGE**

Année :

Nom du demandeur (raison sociale) :

Adresse :

Tél. :

Fax. :

Montant prévisionnel des travaux :

Date d'envoi de la demande :

Renseignements certifiés exacts

Fait à

Le

Signature

Avis de la Chambre d'agriculture :

Bon pour accord le

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), demeurant à.....
....., certifie ne pas avoir sollicité d'autres
subventions que celles de la Communauté de Communes du Sânon et du Projet Lorrain mis
en place par le conseil régional de Lorraine, pour la réalisation des travaux ou investissements
suivants :.....
sous peine de remboursement.

Fait à

Le

Signature